

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 4 FEVRIER 2019

**Etaient présents** : MM. VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mme JULLIARD Hélène, MM. DOUSSET Matthieu, Mmes MATHIEU Christine.

**Secrétaire de séance** : M. BARRAS Pierre

**Absents** : Mme GALOT Cécile, M. MATHIEU Étienne

**1) Approbation du Compte rendu de la réunion du 20/12/2018 :**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2) Epicerie Bar : Validation du projet, demande de subvention :**

Le conseil est en attente de l'estimatif des travaux, inclure l'escalier dans le chiffrage.

Concernant le financement, Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter le soutien de l'Etat au titre de la DETR 2019, après en avoir délibéré le Conseil accepte de solliciter l'état.

**3) Nouvelle Mairie : avenants marché :**

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la nouvelle mairie, il est proposé de signer un avenant n°1 sur le marché de travaux lot 2 VRD - entreprise FAMY pour un montant de 5 283.73€ HT et un avenant n° 1 sur le marché de travaux lot 7 Menuiseries intérieures – entreprise VITTET pour un montant de 2 227.00€ HT, après en avoir délibéré le conseil municipal accepte l'avenant pour l'entreprise FAMY et l'avenant pour l'entreprise VITTET.

**4) Personnel communal : Modification du tableau des emplois, recrutement agent polyvalent :**

Suite à la réorganisation des services, il y aurait lieu de procéder au recrutement d'un agent polyvalent à temps complet. Le conseil décide de créer un emploi d'ouvrier polyvalent, précise que la durée hebdomadaire de l'emploi est fixée à 35h, décide que la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des adjoints techniques territoriaux.

Suite à la candidature de Mme FIBLA Annie, son embauche se fera par mutation.

**5) Location appartement ancienne Mairie :**

L'appartement au dessus de l'ancienne mairie étant vacant et suite à la demande de Monsieur GUERBE Anthony, le conseil décide d'établir un bail de location pour 3 années, le loyer sera de 510€ révisable annuellement.

**6) Rapport d'Orientation budgétaire :**

Monsieur le maire présente les résultats de l'exercice 2018 qui se présente ainsi :

Excédent de fonctionnement 310 381.45€, excédent d'investissement 28 174.33 €

Une réunion de la commission finance sera programmée afin d'établir le budget 2019.

**7) Déroulement des Vœux et inauguration de la mairie :**

Les vœux et l'inauguration de la nouvelle mairie auront lieu le 9 février 2019, les vœux auront lieu à la salle des fêtes suivi de l'inauguration à la nouvelle mairie, un vin d'honneur aura lieu à la salle polyvalent de la Mairie.

**8) Eclairage public :**

Toutes les armoires d'éclairage public de la commune ont été changées.

Une proposition du Syndicat d'électricité de l'Ain nous est faite concernant l'extinction de l'éclairage public la nuit. Dans un premier temps l'extinction se ferait sur le village et à Menthieres.

Une réflexion sera faite pour les autres hameaux.

**9) Questions diverses :**

- Travaux gendarmerie : des travaux concernant l'accessibilité dans le cadre du PMAV, ont été effectués à la gendarmerie. Une demande de subvention aux communes de la Vallée a été faite. Les communes de Champfromier et Mijoux ont accepté, la commune de Confort a refusé et la commune de Lélèx a accepté seulement si toutes les communes donnaient leur accord. Un courrier sera donc fait à toutes les communes expliquant la situation et retirant la demande de subvention.
- Cours informatique : une nouvelle session sera organisée, une participation de 60€ sera demandée aux participants.
- Problème de déneigement : plusieurs personnes ont manifesté les mécontentements concernant le déneigement.

La séance est levée à 20 heures 30.

Le Maire,  
Bernard VUAILLAT.

Le secrétaire de séance,  
Pierre BARRAS.

